



Obtenu le remboursement par la maison du gsm

Par **navy7602**, le **18/02/2010** à **13:15**

Bonjour,
Voilà 2 mois que j'avais passé commande par internet et payé par CB ma commande à la Maison du GSM.
Comme beaucoup d'entre vous: ma commande a été débité de mon compte, pas de livraison de marchandise et cette société ne répond pas au téléphone, aux LR/AR...
Alors j'ai saisi La DGCCRF de Marseille car cette société est à AUBAGNE. Et cela a été efficace car la DGCCRF a un collaborateur sur place !
La Maison du GSM a fini par m'appeler Mercredi dernier, en s'excusant de ce retard, et qu'il me proposait de m'expédier les articles en Colissimo avec une remise de 10% ??.
ATTENTION ! REFUSER ET EXIGER LE REMBOURSEMENT !!
(les 30 jours de livraison étant dépassées, la société n'a pas respecté le code de la consommation) en les avisant que s'il ne vous rembourse pas vous saisissez la juridiction. Je vous garanti que ce mardi la transaction a été re-crédité directement sur mon compte bancaire.
Un conseil prévenez tout votre entourage et tous vos contacts par Email de ne jamais commander à cette société, vous leur éviteriez de tomber dans ce piège arnaqueur.

Par **Martin Mobile**, le **08/12/2010** à **16:32**

Complètement d'accord.
J'ai eu en l'espace de 3 mois 2 aventures TRES négatives avec Maison du GSM.
Je commande une paire d'écouteurs de téléphone que j'avais choisi. J'attends 2 mois, aucun retour de leur part. J'annule la commande.
Je laisse tomber et trouve une autre paire d'écouteurs avec contrôle de volume toujours chez eux.
Je les recois assez rapidement, mais le modèle qu'ils m'ont envoyé n'est pas le même que celui présent sur la fiche produit du modèle : la fonctionnalité que je cherchais (le contrôle du volume) n'était

pas présente. Ils m'ont refourgué un ancien modèle, qui a une valeur de 20 euros de mois, mais vendu au prix du nouveau modèle. Belle arnaque !! Le service client me dit que les photos ne sont pas contractuelles. Bien joué. Mais pourquoi vendre un vieux modèle 20€ plus cher alors ? J'ai demandé le remboursement mais ils ont refusé de me rembourser les frais de transport (5.50€). Ils s'adressent à des consommateurs idiots et j'imagine qu'il y en a un sur 10 qui doit se peindre.